

LA LISTE NOIRE DES INGRÉDIENTS

1. NO PEG (utilisable selon la réglementation de l'UE)

Ces substances sont principalement utilisées comme agents tensioactifs et émulsifiants dans les détergents. Les PEG sont soupçonnés d'être cancérigènes et sont difficilement biodégradables (ils sont courants dans les produits de maquillage, les shampooings et les après-shampooings).

→ A surveiller : PEG, -ETH, -OXYNOL, CETEARETH-20; CETEARETH-12; PEG-20 STEARATE; PEG-20, METHYL GLUCOSE DISTEARATE; PEG-7 HYDROGENATED CASTOR OIL.

2. PAS DE SULPHATES, SLS, SLES (utilisable conformément à la réglementation de l'UE)

Famille d'agents moussants souvent contaminés par des quantités importantes d'oxyde d'éthylène et de 1,4-dioxane, soupçonnés d'être cancérigènes. Ils sont également irritants pour la peau (courants dans les shampooings, les après-shampooings et les gels douche).

→ À surveiller : SODIUM LAURETH SULFATE, SODIUM LAURYL SULFATE, AMMONIUM LAURYL SULFATE, SODIUM MIRETH SULFATE, SODIUM PARETH SULFATE.

3. PAS de silicones (utilisables selon la réglementation de l'UE)

Souvent utilisés pour leur apport sensoriel, les silicones ne présentent aucun risque pour la santé humaine. Cependant, elles sont difficilement biodégradables et polluent l'environnement en se retrouvant dans les eaux usées.

→ A surveiller : -ONE (ES. DIMETHICONE), -SILOXANE, -CICLOSILOXANE (CICLOPENTASILOXANE)

4. PAS de parabènes (utilisables selon le règlement de l'UE)

Ils ont des propriétés antibactériennes et antifongiques à large spectre et leur excellente efficacité en fait les conservateurs de premier choix. Cependant, les parabènes sont des perturbateurs endocriniens potentiels (ils perturbent l'équilibre hormonal du corps).

→ A surveiller : -PARABEN, -P-IDROXYBENZOATE

5. PAS de microplastiques (non autorisés par la réglementation de l'UE)

Souvent utilisés comme agents émulsifiants qui donnent de la consistance aux produits ou comme charges bon marché. Ils ne sont pas biodégradables, ont un impact négatif sur l'environnement et les organismes vivants (fréquents dans les lotions, rouges à lèvres, baumes, exfoliants).

→ À surveiller : les mots commençant par poly-

6. NON Huiles minérales et dérivés (utilisables en vertu de la réglementation de l'UE)

Largement utilisées dans l'industrie de la beauté (pensez à la paraffine) car très bon marché, elles sont obtenues à partir de la distillation du pétrole et du charbon. Elles ne sont pas nocives en soi, mais deviennent dangereuses si elles ne sont pas traitées ou filtrées correctement, car il a été démontré qu'elles provoquent des cancers de la peau. Elles sont extrêmement polluantes (fréquentes dans : les crèmes hydratantes, les crèmes pour le visage, les crèmes pour le corps, les crèmes pour les yeux, les pommades, les lotions).

→ A surveiller : PARAFFIN, ISOPARAFFIN, PARAFFINUM LIQUIDUM, PETROLATUM, CERA MICROCRYSTALLINE, MICROCRYSTALLINE WAX, HYDROGENATED MICROCRYSTALLINE WAX, MINERAL OIL, CERESIN, OZOKERITE

7. PAS de phtalates (utilisables selon la réglementation de l'UE)

Catégorie de produits chimiques qui permettent aux parfums de durer plus longtemps. Considérés comme des perturbateurs endocriniens dangereux (fréquents dans : les parfums synthétiques, les laques et tous les cosmétiques contenant des parfums synthétiques).

→ A surveiller : DBP (dibutyl phthalate), DINP (diisononyl phthalate), DEP (diethyl phthalate), DEHP (di-2-ethylhexyl phthalate), DMP (dimethyl phthalate), BBP (benzyl butyl phthalate), DNOP (di-n-octyl phthalate), DIDP (diisodecyl phthalate)

8. NON Triclosan/Triclocarban (utilisable selon la réglementation de l'UE)

Agent antibactérien et conservateur susceptible d'affecter la glande thyroïde, d'endommager le système reproducteur et d'être toxique pour les organismes aquatiques (généralement présent dans les produits de nettoyage du visage et du corps et les savons liquides).

→ A surveiller : 5-chloro-2-(2,4-dichlorophenoxy)phénol

9. PAS de formaldéhyde ni de coussins en formaldéhyde (utilisables conformément à la réglementation de l'UE)

Une variété de conservateurs puissants qui se dégradent en formaldéhyde, qui est toxique et irritant pour la peau (courant dans : de nombreux produits pour le bain et la douche).

→ A surveiller : FORMALIN, FORMIC ALDEHYDE, ALDEHYDE METHYLICA, FORMOLO, 2-BROMO-2-NITROPHENYL-1,3-DIOL, (BRONOPOL), DIAZOLIDINYL UREA, IMIDAZOLIDINYL UREA, DMDM HYDANTOIN, QUATERNIUM-15, BENZYL HEMIFORMAL, METHENAMINE, SODIO IDROSSI METIL GLICINATO (SODIUM HYDROXYMETHYLGLYCINATE).

10. NO Isothiazolinones (utilisables conformément à la réglementation de l'UE)

Le méthylchloroisothiazolinone (MCI) et le méthylisothiazolinone (MI), également connus sous le nom d'isothiazolinones, sont des agents conditionneurs et des conservateurs utilisés pour remplacer les parabènes, qui sont très irritants et dont il a été démontré qu'ils provoquaient des eczéma de contact, des dermatites de contact et des allergies cutanées (courants dans les shampooings, les après-shampooings et les produits de lavage pour le corps).

→ A surveiller : METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (MCI) E METHYLISOTHIAZOLINONE (MI)

11. NO surfactants DEA, TEA, MEA (utilisables selon la réglementation de l'UE)

Surfactants et régulateurs de pH utilisés pour créer l'effet moussant ou émulsifiant dans les détergents et les cosmétiques. Ils ont la capacité de franchir les barrières cutanées et, une fois pénétrés, peuvent favoriser la formation de nitrosamines, qui sont elles-mêmes potentiellement cancérigènes. En outre, ils favorisent généralement la sensibilisation de la peau, sont toxiques et déshydratants. L'acné et les pellicules sont plus susceptibles d'apparaître avec leur utilisation (fréquents dans : les teintures capillaires, le mascara, les fonds de teint, les parfums, les écrans solaires, les solvants de nettoyage à sec, les peintures, les produits pharmaceutiques).

→ A surveiller : DEA, TEA, MEA

12. NO Aluminium (utilisable selon la réglementation de l'UE)

Le chlorhydrate d'aluminium est un groupe de sels d'aluminium spécifiques qui servent de pigments, d'agents épaississants et d'anti-transpirants. Souvent accusé de favoriser le cancer du sein, la maladie d'Alzheimer et l'instabilité génétique. Augmente le stress oxydatif (fréquent dans les antitranspirants, les rouges à lèvres et les dentifrices).

→ A surveiller : Aluminium, Aluminium Chlorohydrate, Zirconium, Tetrachlorohydrate

13. Sans BHA ni BHT

BHA : conservateur et parfum de synthèse. Il s'agit d'un perturbateur endocrinien avéré et d'un cancérigène possible. Il est également bioaccumulable dans les cours d'eau et la faune (commun dans : les rouges à lèvres, les crèmes hydratantes, les crèmes pour le change et d'autres produits de soins personnels). BHT : produit chimique utilisé dans l'alimentation, les cosmétiques et les fluides industriels. Il prévient l'oxydation et la formation de radicaux libres. Il est très toxique pour la vie aquatique et a des effets durables. (Fréquent dans : les rouges à lèvres, les crèmes hydratantes, les crèmes pour le change et d'autres produits de soins personnels).

→ A surveiller : ANTIOXYNE B; ANTRANCINE 12; EEC NO. E320; EMBANOX; NIPANTIOX 1-F; PROTEX; SUSTANE 1-F; TENOX; DBPC; ADVASTAB 401; AGIDOL; AGIDOL 1; ALKOFEN BP; ANTIOXIDANT 29; ANTIOXIDANT 30; ANTIOXIDANT 4; ANTIOXIDANT 4K; ANTIOXIDANT KB; ANTRANCINE

14. PAS D'EDTA

Stabilise les formules cosmétiques mais pollue les milieux aquatiques.

→ À surveiller : Disodium EDTA (sel disodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique), Trisodium EDTA (sel trisodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique), Tetrasodium EDTA (sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique).